

Le Financement des déchets

L'ensemble des services proposés par le SICTOM du Périgord Noir ont bien sûr un coût : achats et réparations des véhicules, des bacs et des bornes mais aussi le fonctionnement des déchèteries, le traitement des déchets ou encore la communication dans les écoles ou auprès des habitants... Comment ces services sont-ils financés ?

L'ensemble des services est financé par les particuliers et par les professionnels :

- **La TEOM pour les particuliers :**

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est payée par les propriétaires selon l'importance des valeurs de leurs maisons et immeubles par le biais de la Taxe Foncière.

Comment et à quel prix ?

Nous facturons le service à chacune de nos communes en fonction du tonnage collecté de déchets recyclables (119€ la tonne HT) et d'ordures ménagères (236€ la tonne HT). Puis nous appliquons un coût au kilomètre parcouru nécessaire pour collecter les déchets sur la commune (17,45€ au kilomètre HT).

POUR MIEUX COMPRENDRE

Sur la commune X toutes les semaines, nous parcourons 3 kms pour collecter les OM et 3 kms pour collecter la CS soit un total de 312 kms par an. Sur l'année 2016 nous avons collecté 500 tonnes de CS et 2000 tonnes d'OM.

Calcul n°1 : $312 \times 17,45\text{€} = 5444,4\text{€}$

Calcul n°2 : $500 \times 119\text{€} = 59\,500\text{€}$

Calcul n°3 : $2000 \times 236\text{€} = 472000\text{€}$

Total facturé à la commune X = 536 944,40€ HT.



- **La Redevance Spéciale pour les professionnels**

Pour les professionnels produisant beaucoup de déchets le calcul est différent. Ce mode de calcul concerne les campings, les hôtels-restaurants ou encore les administrations qui accueillent beaucoup de public.

Deux systèmes peuvent être proposés :

⇒ La facturation au coût réel : chaque bac d'ordure ou de tri est équipé d'un code barre qui sera lu et comptabilisé lors de la collecte. Une facture sera éditée en fin d'année.

Tarifs : 1 bac = 1m³

25€ HT/m³ d'ordures ménagères

8€ HT/m³ d'emballages recyclables

18€ HT/m³ de bio-déchets

⇒ Le coût au forfait : deux forfaits sont proposés selon la taille de la structure assujettie à la redevance spéciale

Tarifs :

100m³/an : 2050€ HT

50m³/an : 850€ HT

